



# LE BLAINVILLOIS



Mai 2013  
Nouvelle édition n° 49

*Blainville, j'y vis bien*

## DANS CE NUMERO

- Le budget 2013
- Rythmes scolaires
- Le Conseil Municipal

## DANS VOS AGENDAS

**Et si on allait au cinéma**  
EXCEPTIONNELLEMENT  
**MARDI 14 MAI**  
à 17h30  
Cinéma Impérial de Lunéville  
Plus qu'une loge, un coin de Paradis...  
4,50 €  
la place à régler au moment de l'inscription  
SÉANCE OUVERTE À TOUS adultes et enfants  
la Cage Dorée  
INSCRIPTIONS EN MAIRIE les 10 et 13 mai de 15h00 à 17h00  
organisée par le CCAS Blainville-sur-Orne

## A NOTER

Pour présenter les futurs travaux de voirie du Haut des Places, les élus vous convient à une réunion publique le mardi 7 mai à 20h30 dans la petite salle du Haut des Places. Venez nombreux.

Retrouvez également la vie blainvilloise et toujours plus d'images sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

## LE MOT DU MAIRE

Si le 12 avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter les comptes administratifs 2012 et les budgets primitifs 2013, il faut souligner que ceux-ci avaient déjà fait l'objet d'une présentation générale lors du Conseil dont l'ordre du jour était le DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE et d'un examen plus détaillé par la commission des finances composée d'élus de l'opposition et de la majorité.

C'est donc à partir du travail de préparation des élus que les comptes 2012 et les budgets 2013 ont été présentés et votés à la majorité des élus présents ou représentés.

Des éléments présentés dans ce Blainvillois, il peut être remarqué la volonté des élus :

- de contenir au maximum les dépenses de fonctionnement bien que de nouveaux services soient organisés avec la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires ;
  - de poursuivre un programme d'investissements ambitieux ;
- et pour ne pas augmenter la pression fiscale locale des ménages, de **maintenir les taux des quatre taxes au même niveau qu'en 2012 à savoir :**

Taxe d'habitation : 21,97 %

Taxe sur le foncier bâti : 17,24 %

Taxe sur le foncier non bâti : 25,20 %

Taxe sur le foncier des entreprises : 21,65 %

La volonté de contenir les dépenses et la pression fiscale locale tout en maintenant le niveau de services à la population blainvilloise, passe bien évidemment par :

- la mise en concurrence des services et fournitures,
- la recherche d'un maximum de subventions ;
- le remboursement de frais supportés par notre Commune ;
- la juste participation des services dont la zone d'activité dépasse le secteur géographique communal.

Dans cet esprit, et depuis plusieurs mois, nous remettons à niveau différentes conventions aujourd'hui devenues obsolètes de par l'évolution des structures avec lesquelles elles avaient été signées il y a plus de vingt ans pour certaines.

C'est effectivement le cas du SSIAD-ADMR, qui par convention utilisait le 1er étage et les combles à aménager des locaux situés au 1 rue du presbytère. Depuis, l'association locale Blainville-Damelevières y assure aussi ses activités au rez de chaussée sans aucune convention d'utilisation. Depuis août 2012, des rencontres régulières ont eu lieu avec les deux associations aboutissant à plusieurs propositions dont celle de retravailler ensemble les termes de la convention et l'ajustement du montant de sa participation financière en fonction de l'estimation faite par France - Domaines.

Depuis le début de cette année, le président du SSIAD, porteur (et c'est leur choix) de la future convention pour les deux associations prestataires de service a été destinataire d'un projet à étudier ensemble. Aujourd'hui, il convient qu'un prochain rendez-vous soit fixé pour l'aboutissement de cette nouvelle convention.

Suite du texte page 3

## A NOTER

### Conciliateur de justice

Permanence en Mairie le **mercredi 15 mai** à partir de 14h30.

Prendre rendez-vous par téléphone : 03 83 75 70 05.

### Repas du temps libre à la salle de restaurant de la M.F.C.

Mercredis 15 et 29 mai.

Inscriptions au CCAS les mardi et jeudi (dernier délai le jeudi précédant le repas).

### Voyage des Anciens le 19 juin

Inscriptions en mairie jusqu'au 5 juin

### Fermeture du CCAS et du point accueil

Le CCAS sera fermé du 2 au 13 mai, le point accueil sera fermé le 22 mai.

### Don du sang

**Jeudi 2 mai** de 16h00 à 19h30 à la salle des Fêtes de Damelevières. Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.

### Vente de bois

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de 45 euros le stère. Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.



## CULTURE ET LOISIRS

### Médiathèque l'Eau Vive

> **samedi 25 mai** : diaporama de Guy LEJAILLE de 14h30 à 16h30

"Bonjour Messieurs, le récit d'un enfant de Serres".

Diaporama tiré du livre. C'est le témoignage d'un enfant, fils d'un instituteur, qui retrace fort bien l'histoire vécue de ce petit village du Lunévillois aux débuts de la première guerre mondiale, il retrace la vie quotidienne d'une famille, les menaces de l'armée allemande, le comportement des civils et les prises d'otages. Un témoignage exceptionnel et rigoureusement authentique sur les premiers mois de la première guerre mondiale.

Public : à partir de 10 ans.

> **Samedi 1<sup>er</sup> juin** : spectacle de contes, chansons et jeux "Compère Guilleri" à 10h00 et 14h00.

Entrée gratuite, inscriptions à la Médiathèque.

### Médiathèque en ligne

De plus en plus de Médiathèques proposent la consultation de leur fonds documentaire via internet.

La Médiathèque l'Eau Vive de Blainville-sur-l'Eau propose désormais ce service, mais pas seulement.

En vous connectant sur [mediathequeblainville.fr](http://mediathequeblainville.fr), en

plus de rechercher le livre, le dvd ou le cd que vous souhaitez, vous pourrez obtenir des informations riches et variées (bandes annonces, extraits musicaux, résumés...), réserver en ligne, et suivre votre compte directement de chez vous. Vous trouverez également le programme d'animations (ateliers, expositions, spectacles...). Une notice explicative au fonctionnement de ce nouvel outil sera très prochainement disponible à la Médiathèque, n'hésitez pas à vous connecter !!



## LE COIN DES ASSOCIATIONS

### Randonnées du Club Vosgien du Val de Meurthe Air comme Rando

Samedi 4 - 13h30 MFC. Circuit : Xaffévillers 11 km (3h00)

Samedi 11 - 13h30 MFC. Circuit : Affracourt 11km (3h00)

Samedi 25 - 13h30 MFC. Circuit : Mont-sur-Meurthe (château d'Adoménil) - 12 km (3h00).

Samedi 1<sup>er</sup> juin - 13h30 MFC. Circuit : Haillainville le parc des éoliennes 12km (3h00).

Le programme détaillé de toutes les randonnées est téléchargeable sur le site de la CCVM.

Renseignements : 03 83 71 43 62.

### Jeudis 09 et 23 dès 14h30 - Thés dansants

Organisés par Amitié-Partage, animés le 09 mai par l'orchestre Alberto GARZIA et par l'orchestre fusion ORCHESTRA le 23 mai. Renseignements et réservations 03 83 75 91 62.

Entrée 7 euros. Maison des Fêtes et de la Culture.

### Mercredi 29 mai de 10h00 à 11h00 - Conte

Les Amis de Georges proposent pour les 5 - 11 ans l'heure du conte à la Médiathèque l'Eau Vive.

Inscriptions sur place aux heures d'ouverture.

## CELEBRATION

### Mercredi 8 mai

**6<sup>ème</sup>** anniversaire de la Victoire de 1945

11h30 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Damelevières,

11h40 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau,

11h50 : Dépôt de gerbes Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie

A l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités

Maison des Fêtes et de la Culture - Blainville sur l'Eau.

## Suite du mot du Maire

C'est aussi le cas avec les communes d'Haussonville, Domptail en l'Air mais aussi St Mard qui scolarisent leurs enfants de petite et moyenne section à l'école maternelle du Haut des Places. Par convention ces communes remboursent **le coût réel des salaires et frais de déplacement de notre agent municipal** en charge d'assurer l'accompagnement et la surveillance des jeunes élèves durant le transport. Après que l'une des communes ait demandé que notre agent n'assure plus le service, la proposition des modalités de répartition des coûts devait nous être présentée par les deux communes d'Haussonville et Domptail en l'Air.

Alors que nous étions encore en négociation et que nous commençons à échanger sur une possible participation au coût de scolarité (actuellement et uniquement supporté par les Blainvillois), l'information de déscolariser les enfants à la rentrée 2013 nous est parvenue fin décembre, au motif d'une réorganisation et optimisation des transports scolaires du Conseil Général et la gestion de tout l'environnement scolaire et périscolaire. Nous regrettons cette situation et la méthode, mais comprenons aussi que ces communes fassent le choix de la meilleure solution financière pour elles sans en mesurer l'impact pour la Commune de Blainville-sur-l'Eau qui les a accueillies depuis plus de 15 ans. **Je n'ai pas envie ni de polémiquer ni de livrer des chiffres qui ne sont pas encore finalisés, je donne simplement l'esprit dans lequel nous travaillons avec toujours comme objectif, l'intérêt public et la volonté de toujours mieux servir nos concitoyens.**

Bonne lecture

Le Maire,  
Annie FARRUDJA



## BLAINVILLE EN MUSIQUE

Lors de la première édition de Blainville en Musique en juin 2012, les spectateurs qui s'étaient déplacés à la Maison des Fêtes et de la Culture pour assister aux nombreux concerts avaient tous salué la qualité des prestations. Malheureusement, force est de constater que ces mêmes spectateurs n'étaient pas très nombreux. Nous avons travaillé cette année dans le même souci de qualité, et les groupes qui seront présents sauront à coup sûr satisfaire tous les publics. **Vendredi 21 juin**, les amateurs de chansons, de spectacles lumineux et festifs seront aux anges avec un grand show offert par la troupe Future Légende. 40 chanteurs sur scène, 2 heures de chansons françaises reprises façon chorale, un moment musical et visuel que personne n'oubliera.



**Samedi 22 juin**, soirée rock qui débouchera les oreilles des amateurs du genre. Fishbone Inc, groupe lunévillois au son métallique et à la voie guturale, David TMX, groupe hard core aux mélodies envoûtantes, et, groupe phare de la soirée, The Hyènes, groupe rock français actuellement en tournée nationale et qui inclus en son sein **le batteur et le bassiste de Noir Désir**.

**Dimanche 23 juin**, l'École Municipale D'enseignements Artistiques présentera son concert de fin d'année, suivi (et rejoint) par Madame Cactus, ensemble de jazz.

Le Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau proposera le **samedi 22** des concerts en ville de 16h00 à 19h00. Vous trouverez plus de détail sur [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr), sur [facebook.com/BlainvilleAnimations](https://www.facebook.com/BlainvilleAnimations), et dans le prochain numéro du Blainvillois.

## LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

### Comment faire fuir les services à la population ?

Dans son programme, Madame le Maire s'engageait " à favoriser l'épanouissement des femmes et des hommes en valorisant le travail des associations" notamment. Cette louable déclaration ne manque pas d'humour au regard **de ce qui se passe au Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et à l'ADMR**.

En effet, ce service occupe un local communal depuis 1991 et s'acquitte d'un loyer fixé à 2200 euros par an. Brutalement, en début d'année, Madame le Maire, qui s'est toujours dite proche des personnes âgées ou handicapées, fait savoir que ce loyer pourrait passer à 6600 euros selon l'estimation officielle, puis indique 7800 euros dans le projet de convention ! **5600 euros de plus, on croit rêver!!! Le conseil d'administration de l'association, stupéfait, a refusé unanimement cette "revalorisation" délicate.**

**Bien curieuse façon de valoriser une association** dont l'utilité n'est plus à démontrer et qui porte, avec son président, la réalisation d'un Accueil de Jour à Blainville, sans l'aide de la mairie, qui s'est désolidarisée du projet, même si elle a cédé le terrain pour l'euro symbolique ! Dans un récent article, Mme le Maire " félicitait l'équipe militante du SSIAD pour sa ténacité dans l'épanouissement du projet". Un compliment qui va ravir les intéressés et, **surtout, leur donner certainement l'idée d'aller voir ailleurs s'il n'y a pas des locaux moins chers !!!**

**En tout cas, Mme le maire semble chercher des recettes à tout prix.**

Est-ce pour cette raison qu'elle a également décidé une forte augmentation de la participation des communes d'Haussonville et de Domptail qui scolarisaient une dizaine d'enfants au Haut des Places (de 6000 euros à 7800 euros) ? Résultats : les dites communes ont inscrit leurs élèves dans la cité voisine lui permettant ainsi de sauver une classe et d'aggraver la situation de l'école maternelle du HDP qui, elle, en ferme une !

**Pourquoi un tel acharnement à faire rentrer de l'argent dans les caisses ? Pour équilibrer le budget ???**

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

## Compte-rendu succinct du Conseil Municipal du 12 avril 2013

Le compte-rendu du Conseil Municipal du Conseil précédent est soumis à l'approbation et est validé à l'unanimité des votants (5 abstentions).  
À noter que le compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2013 mérite une modification sur les résultats du vote relatif à la demande de subvention pour l'installation de vidéo-protection. En effet, les quatre élus de l'opposition municipale ayant voté contre cette demande de subvention, le compte-rendu sera modifié en ce sens.

Madame le Maire propose d'étudier simultanément le compte administratif 2012 et le budget prévisionnel 2013.

1 – Madame le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Marc HENRY conseiller délégué aux finances, pour la présentation du compte administratif 2012.  
Pour le budget général de la Commune :

| <b>Section de fonctionnement</b> |                    | <b>Section d'investissement</b> |                   |
|----------------------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------|
| dépenses                         | 3 505 570,12 euros | dépenses                        | 991 852, 87 euros |
| recettes                         | 4 431 647,81 euros | recettes                        | 518 146,55 euros  |

faisant apparaître un déficit d'investissement de 473 706,32 euros qui, après intégration des restes à réaliser en dépenses de : 605 669, 69 euros et en recettes de : 1 001 918 ,00 euros génère un déficit d'investissement total de : 77 458,01 euros

Monsieur Jean-Marc Henry propose de présenter le compte administratif 2011 des pôles Bergamote – Mirabelle/Brimbelle/Macaron – P'tits Mousses

**Compte administratif de la crèche Bergamote/Mirabelle/Brimbelle/Macaron, LAPE et Ludothèque**

|          |                   |
|----------|-------------------|
| dépenses | 694 042, 74 euros |
| recettes | 704 516, 00 euros |

**Compte administratif pour la crèche les P'tits Mousses**

|          |                  |
|----------|------------------|
| dépenses | 179 271,22 euros |
| recettes | 181 808,62 euros |

Après analyse des documents, sans la présence de Madame le Maire, le Conseil Municipal, adopte à la majorité (5 voix contre) les comptes administratifs 2012 pour le budget général de la Commune et les deux budgets annexes.

2 – A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal donne quitus au Trésorier pour ses comptes de gestion 2012.

3 – A l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal accepte l'affectation des résultats de 2012.

Budget général de la Commune

|   |                         |
|---|-------------------------|
| <b>Affectation en réserves R 1068 en investissement</b> | <b>77 458, 01 euros</b> |
| <b>Report en dépenses d'investissement D 001</b>        | <b>473 706,32 euros</b> |
| <b>Report en recettes de fonctionnement R 002</b>       | <b>848 619,68 euros</b> |

Budget Bergamote/Mirabelle/Brimbelle/Macaron, LAPE et Ludothèque

|   |                        |
|---|------------------------|
| <b>Report en recettes de fonctionnement R 002</b> | <b>10 473,26 euros</b> |
|---|------------------------|

Pour le budget crèche Les P'tits Mousses :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>Report en recettes de fonctionnement R 002</b> | <b>2 537,40 euros</b> |
|---|-----------------------|

4 – À l'unanimité (5 abstentions), le Conseil Municipal valide le maintien des taux d'imposition 2012 en 2013 pour les taxes directes locales.

5 – Les budgets primitifs sont adoptés à la majorité (5 voix contre).

Pour le budget communal :

|                                  |                        |
|----------------------------------|------------------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> | <b>4 466 397 euros</b> |
| <b>Section d'investissement</b>  | <b>3 816 841 euros</b> |

Pour le budget Bergamote/Mirabelle/Brimbelle/Macaron, LAPE et Ludothèque :

|                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> | <b>764 057 euros</b> |
|----------------------------------|----------------------|

Pour le budget des P'tits Mousses :

|                                  |                      |
|----------------------------------|----------------------|
| <b>Section de fonctionnement</b> | <b>216 460 euros</b> |
|----------------------------------|----------------------|

6 – Les amortissements sont adoptés à l'unanimité (5 abstentions).

**Amortissement des immobilisations**

|                                   |                      |
|-----------------------------------|----------------------|
| <b>Dépenses de fonctionnement</b> | <b>128 131 euros</b> |
| <b>Recettes d'investissement</b>  | <b>128 131 euros</b> |

**Amortissement des subventions**

|                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| <b>Dépenses d'investissement</b>  | <b>2 248 euros</b> |
| <b>Recettes de fonctionnement</b> | <b>2 248 euros</b> |

7 – Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les propositions de dénomination de deux allées à savoir :

- Allée George Brassens et Allée Jacques Brel comme la commune de Damelevières les avait déjà dénommées pour la partie qui la concernait.

8 – Après consultation, les membres du Conseil Municipal, acceptent les programmes des travaux ONF 2013 et les valident à l'unanimité.

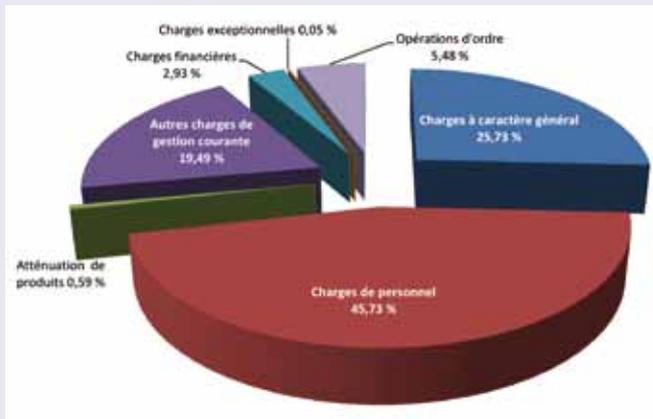
9 – Madame le Maire rappelle les différentes réunions et animations à venir, la mise en œuvre des conseils d'établissements pour les accueils de loisirs et périscolaires et les crèches et informe que la Cour Régionale des Comptes (CRC) réalise un contrôle sur la gestion des années 2006 à 2011 dont les conclusions seront présentées dès réception du rapport.

Elle remercie les membres du conseil pour leur participation active et clôt la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

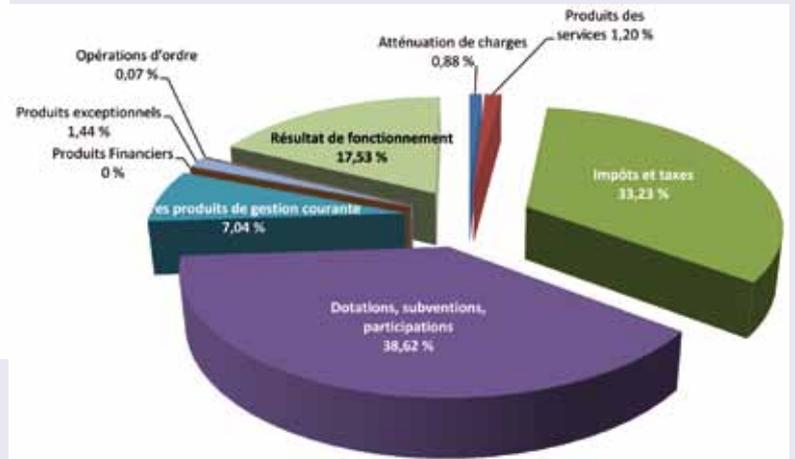
# Présentation du compte administratif 2012

## Section Fonctionnement

Dépenses : 3 505 570,12 euros

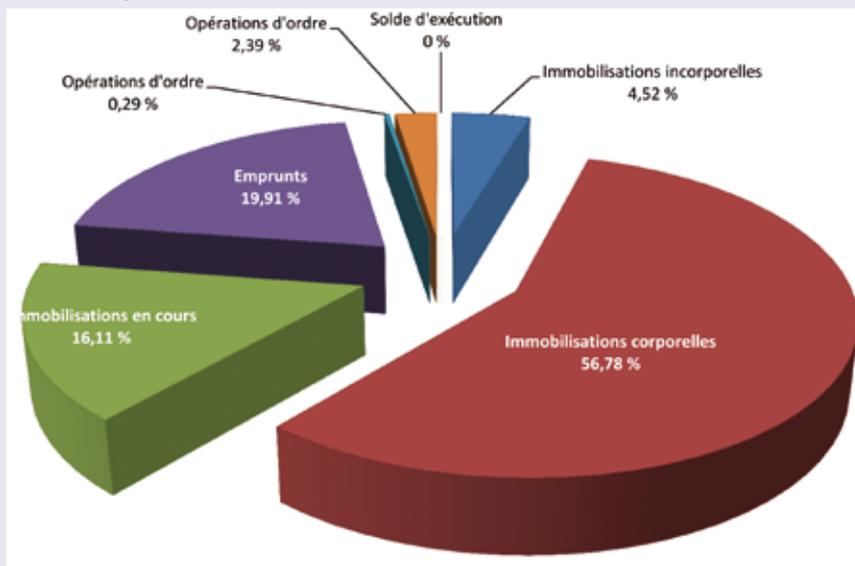


Recettes : 4 431 647,81 euros

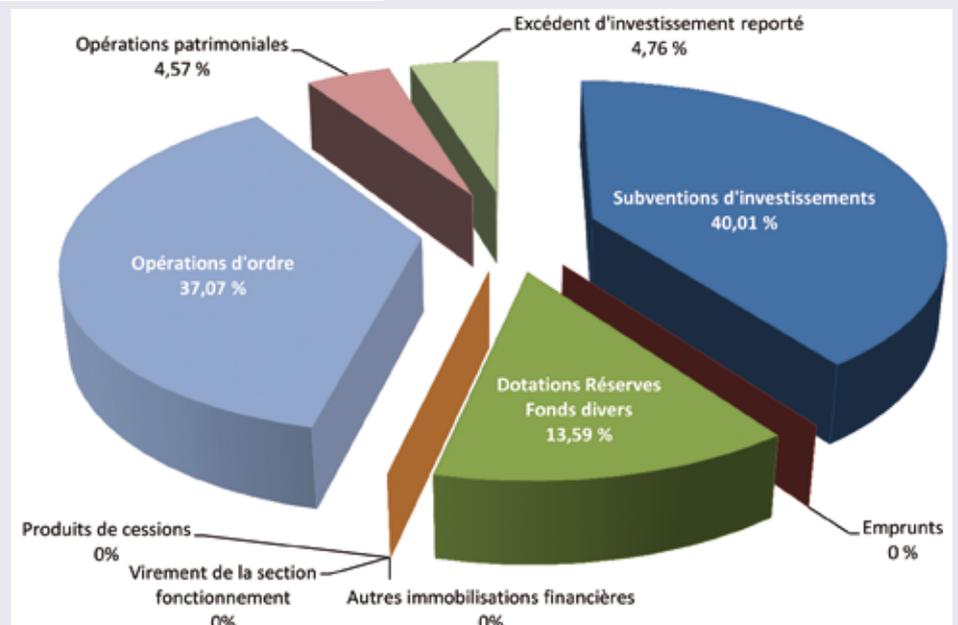


## Section Investissement

Dépenses : 991 852,87 euros



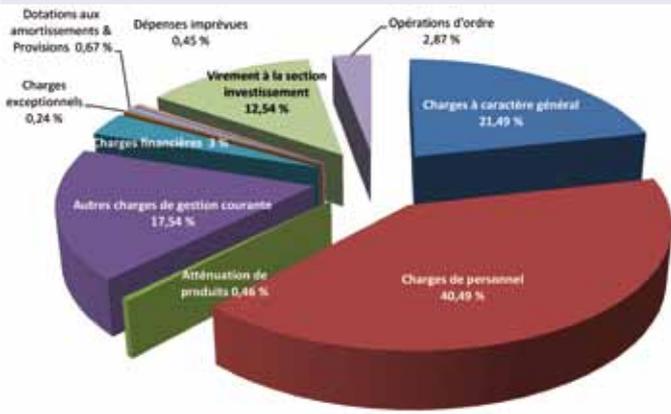
Recettes : 518 146,55 euros



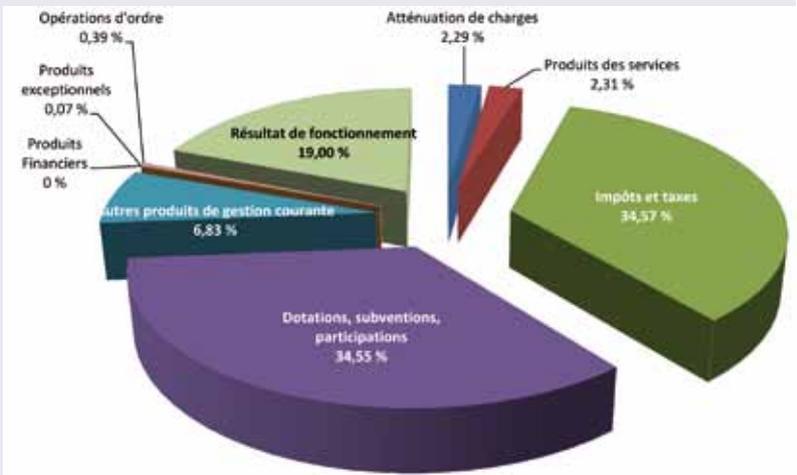
# Présentation du budget primitif 2013

## Section Fonctionnement

Dépenses : 4 466 397 euros

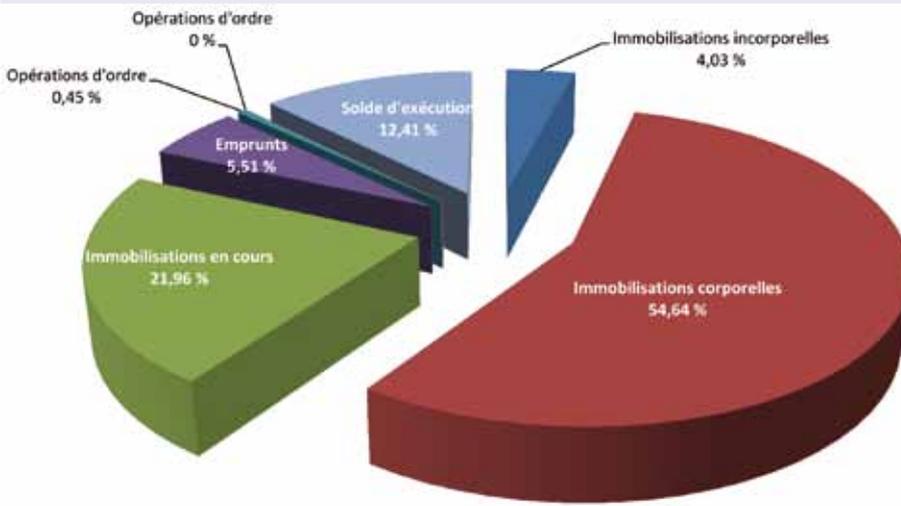


Recettes : 4 466 397 euros

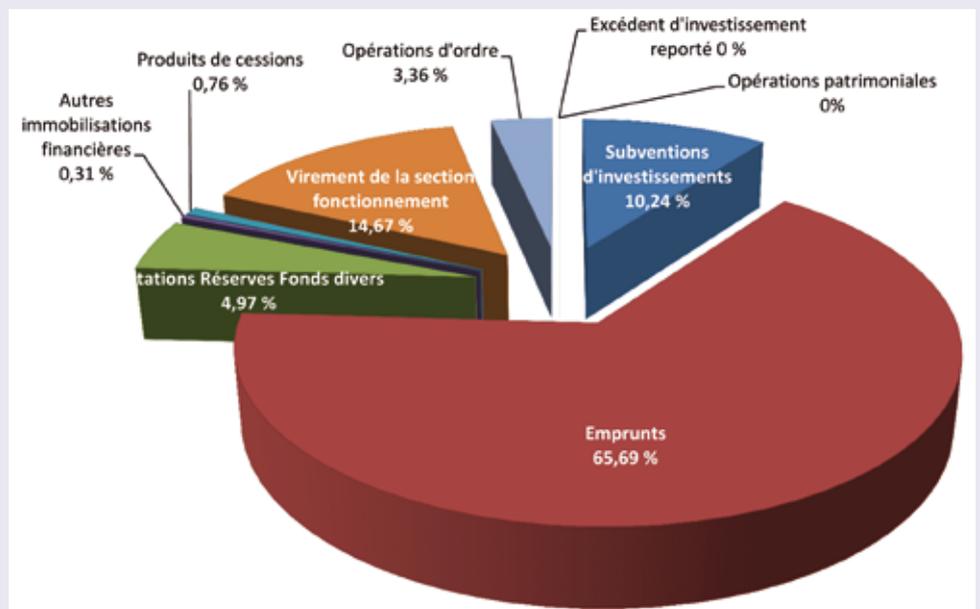


## Section Investissement

Dépenses : 3 816 841 euros



Recettes : 3 816 841 euros



## Section Fonctionnement vue d'ensemble

| DEPENSES FONCTIONNEMENT                   | BP + DM<br>2012       | REALISE<br>2012       | BP<br>2013         |
|---|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Charges à caractère général               | 995 481,87 €          | 901 857,67 €          | 959 780 €          |
| Charges de personnel                      | 1 615 300,00 €        | 1 603 070,05 €        | 1 808 500 €        |
| Attenuation de produits                   | 20 600,00 €           | 20 600,00 €           | 20 600 €           |
| Autres charges de gestion courante        | 849 680,00 €          | 683 397,39 €          | 783 307 €          |
| Charges financières                       | 112 400,00 €          | 102 834,33 €          | 145 600 €          |
| Charges exceptionnelles                   | 2 350,00 €            | 1 730,33 €            | 10 500 €           |
| Dotations aux amortissements & Provisions | 30 059,00 €           | 0,00 €                | 29 860 €           |
| Dépenses imprévues                        | 20 000,00 €           | 0,00 €                | 20 000 €           |
| Virement à la section investissement      | 415 698,00 €          | 0,00 €                | 560 119 €          |
| Opérations d'ordre                        | 133 160,00 €          | 192 080,35 €          | 128 131 €          |
| <b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>           | <b>3 645 870,87 €</b> | <b>3 313 489,77 €</b> | <b>3 778 147 €</b> |
| <b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>           | <b>548 858,00 €</b>   | <b>192 080,35 €</b>   | <b>688 250 €</b>   |
| <b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>      | <b>4 194 728,87 €</b> | <b>3 505 570,12 €</b> | <b>4 466 397 €</b> |
| RECETTES FONCTIONNEMENT                   | BP + DM<br>2012       | REALISE<br>2012       | BP<br>2013         |
| Atténuation de charges                    | 52 844,00 €           | 38 981,10 €           | 102 500 €          |
| Produits des services                     | 42 750,00 €           | 53 320,99 €           | 103 060 €          |
| Impôts et taxes                           | 1 446 004,00 €        | 1 472 505,94 €        | 1 543 822 €        |
| Dotations, subventions, participations    | 1 553 471,87 €        | 1 711 323,09 €        | 1 543 142 €        |
| Autres produits de gestion courante       | 300 000,00 €          | 312 193,45 €          | 305 000 €          |
| Produits Financiers                       | 6,00 €                | 6,20 €                | 6 €                |
| Produits exceptionnels                    | 5 250,00 €            | 63 595,47 €           | 3 000 €            |
| Opérations d'ordre                        | 17 898,00 €           | 2 897,40 €            | 17 248 €           |
| Résultat de fonctionnement                | 776 505,00 €          | 776 824,17 €          | 848 619 €          |
| <b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>           | <b>4 176 830,87 €</b> | <b>4 428 750,41 €</b> | <b>4 449 149 €</b> |
| <b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>           | <b>17 898,00 €</b>    | <b>2 897,40 €</b>     | <b>17 248 €</b>    |
| <b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>      | <b>4 194 728,87 €</b> | <b>4 431 647,81 €</b> | <b>4 466 397 €</b> |

## Section Investissement vue d'ensemble

| DEPENSES INVESTISSEMENT               | BP + DM<br>2012       | REALISE<br>2012     | BP 2013               |
|---------------------------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|
| Immobilisations incorporelles         | 87 695,90 €           | 44 831,13 €         | 153 747,00 €          |
| Immobilisations corporelles           | 1 077 173,26 €        | 563 181,68 €        | 2 123 636,00 €        |
| Immobilisations en cours              | 1 114 052,84 €        | 159 764,35 €        | 838 053,00 €          |
| Emprunts                              | 205 500,00 €          | 197 495,92 €        | 210 450,00 €          |
| Opérations d'ordre                    | 17 898,00 €           | 2 897,40 €          | 17 248,00 €           |
| Opérations d'ordre                    | 23 770,00 €           | 23 682,39 €         | 0,00 €                |
| Solde d'exécution                     | 0,00 €                | 0,00 €              | 473 707,00 €          |
| <b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>       | <b>2 484 422,00 €</b> | <b>965 273,08 €</b> | <b>3 799 593,00 €</b> |
| <b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>       | <b>41 668,00 €</b>    | <b>26 579,79 €</b>  | <b>17 248,00 €</b>    |
| <b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>  | <b>2 526 090,00 €</b> | <b>991 852,87 €</b> | <b>3 816 841,00 €</b> |
| RECETTES INVESTISSEMENT               | BP + DM<br>2012       | REALISE<br>2012     | BP 2013               |
| Subventions d'investissements         | 274 992,00 €          | 207 290,00 €        | 390 718,00 €          |
| Emprunts                              | 1 530 000,00 €        | 0,00 €              | 2 507 271,99 €        |
| Dotations Réserves Fonds divers       | 67 811,00 €           | 70 434,76 €         | 189 755,01 €          |
| Autres immobilisations financières    | 0,00 €                | 0,00 €              | 11 846,00 €           |
| Produits de cessions                  | 56 000,00 €           | 0,00 €              | 29 000,00 €           |
| Virement de la section fonctionnement | 415 698,00 €          | 0,00 €              | 560 119,00 €          |
| Opérations d'ordre                    | 133 160,00 €          | 192 080,35 €        | 128 131,00 €          |
| Opérations patrimoniales              | 23 770,00 €           | 23 682,39 €         | 0,00 €                |
| Excédent d'investissement reporté     | 24 659,00 €           | 24 659,05 €         | 0,00 €                |
| <b>TOTAL OPERATIONS REELLES</b>       | <b>1 953 462,00 €</b> | <b>302 383,81 €</b> | <b>3 128 591,00 €</b> |
| <b>TOTAL OPERATIONS D'ORDRE</b>       | <b>572 628,00 €</b>   | <b>215 762,74 €</b> | <b>688 250,00 €</b>   |
| <b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>  | <b>2 526 090,00 €</b> | <b>518 146,55 €</b> | <b>3 816 841,00 €</b> |